

AGENDA

du 22/11/2018 au 22/11/2018 à Toulon

Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Le jeudi 22 novembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var vous propose une réunion d'informations et d'échanges autour de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Quels impacts sur l'avenir de votre entreprise ?

PUBLIC CONCERNÉ

Pour toutes les entreprises.

CONTEXTE

La loi a pour objet de réformer le système de formation professionnelle initiale (apprentissage) et continue ainsi que le fonctionnement de l'assurance chômage.

OBJECTIFS

Avoir une meilleure compréhension des nouvelles dispositions prévues par la loi et ses axes majeurs :

- > formation professionnelle et alternance
- > financement
- > obligations de l'entreprise

LE PLUS

Présentation et animation de cette réunion par le Cabinet Vip & Co. Questions - réponses.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Palais du Commerce à Toulon, 364 avenue Infanterie de Marine

Heure : accueil dès 10 heures

De 12h à 14h : cocktail déjeunatoire.

[Inscription en ligne obligatoire.](#)

Places limitées, réponse souhaitée avant le 14 novembre 2018.

En complément

POUR ALLER PLUS LOIN

► [Inscription en ligne à cette réunion](#)